



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de
l'environnement : carrière de roche piste Nancibo
Société DEMOLITION RECYCLAGE CONCASSAGE (DRC) - Commune de ROURA

Par arrêté DEAL/UPR n° 211 du 24 octobre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du mercredi 15 novembre 2017 au vendredi 15 décembre 2017 inclus**.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral. **Le commissaire enquêteur est M. Eric HERMANN**, responsable de l'identification permanente et généralisée (IPG) bovine, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- **sur internet** aux adresses suivantes : préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques).

- **sur support papier**, à la mairie de Roura où le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés à savoir :

Le lundi : de 08h00 à 13h15 et de 14h15 à 17h15 - Du mardi au mercredi : de 08h00 à 14h15 -

Le jeudi : de 08h00 à 13h15 et de 14h15 à 17h15 - Le vendredi : de 08h00 à 14h15

Téléphone : 0594 28 00 00 - Fax : 0594 28 07 10 - E-mail : d.richel@only-entreprise.fr

Le public pourra formuler ses observations : Par courriel au commissaire enquêteur: ericpaul.hermann@gmail.com et sur le site de la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

- **Par voie postale**, la commune concernée est la **commune de ROURA** : Mairie de Roura, rue Georges-Édmé-Labrador 97311 Roura, à l'attention du commissaire enquêteur M. Eric Hermann. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête,

Le commissaire enquêteur M. Eric HERMANN recevra le public de 9 heures à 12 heures à la mairie de Roura aux dates suivantes : les jeudis 16 – 23 – 30 novembre 2017 et jeudi 7 décembre et vendredi 15 décembre 2017.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public, à la mairie de Roura et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

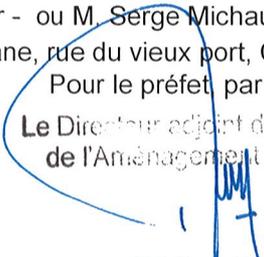
Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- M. Eric Hermann, commissaire enquêteur, résidant à Macouria – 0694 40 91 27- ericpaul.hermann@gmail.com

- M Joseph-Pierre GIRARD, gérant de la société Démolition Recyclage Concassage (DRC), dont le siège social se situe Parc d'Activités Economiques de Dégrad des Cannes – 97354 Rémire-Montjoly, coordonnées : 05.94.38.17.11 - ou Mme Juliette CHAIX : 0694 91 90 09 - juliette.chaix@gmail.com

- Service risques mines et déchets (SREMD) de la DEAL – M. Adrien Ortelli chef de l'unité mines et carrières Tel: 0594 29 75 42 - adrien.ortelli@developpement-durable.gouv.fr - ou M. Serge Michaud 0594 29 64 31 - serge.michaud@developpement-durable.gouv.fr - DEAL Guyane, rue du vieux port, CS76003, 97306 Cayenne Cedex

Pour le préfet, par délégation,
Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement


Didier RENARD